

Vente de poissons et autonomisation des femmes dans la ville de Bouaké

[Selling fish and empowering women in the city of Bouaké]

Dosso Yaya

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

Copyright © 2022 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: The markets of the city of Bouaké are flooded with fish production from Abidjan, Sassandra, Adiaké and Mali. In this city (Bouaké), the activity of selling fish mobilizes many women and its contribution to their financial autonomy remains unreported despite its dynamism. This article therefore highlights the participation of the sale of fish in the empowerment of women in the city of Bouaké. To achieve this, the study consisted in collecting data from documentary research and field surveys which boil down to observation, interview and questionnaire survey. The questionnaires were sent to 6 wholesalers and 188 retailers chosen using the quota sampling technique. A GPS was used to take geographic coordinates of the markets that house fish vendors. The data collected has undergone different types of processing depending on its nature. This required the use of Arcgis 10.3 software for cartographic production. Also, tables and graphs have helped to illustrate certain facts.

It shows that 373 women, or 0.09% of the female population and 0.16% of the working-age population work in the field of fish sales. All claim to have monthly incomes above the Ivorian SMIG (Guaranteed Minimum Interprofessional Salary) (60,000 CFA francs). This income allows them to support themselves, take care of their children, help their husbands, invest in real estate and other business sectors. In addition, these women face difficulties in carrying out their duties. These include the scarcity of fish at times, road hassles, the problem of conservation and the difficulty of access to goods for those who get their supplies from rural production areas.

KEYWORDS: Bouaké, sale of fish, empowerment of women.

RESUME: Les marchés de la ville de Bouaké sont inondés par les productions halieutiques d'Abidjan, de Sassandra, d'Adiaké et du Mali. Dans cette ville (Bouaké), l'activité de vente de poissons mobilise nombre de femmes et sa contribution à leur autonomie financière reste sous silence malgré son dynamisme. Cet article vient donc porter en exergue la participation de la vente de poissons à l'autonomisation des femmes de la ville de Bouaké. Pour y parvenir, l'étude a consisté à recueillir les données à partir de la recherche documentaire et d'enquêtes de terrain qui se résument à l'observation, l'entretien et l'enquête par questionnaire. Les questionnaires ont été adressés à 6 grossistes et 188 détaillantes choisies selon la technique d'échantillonnage par quota. Un GPS a été utilisé pour la prise de coordonnées géographiques des marchés qui abritent des vendeuses de poissons. Les données recueillies ont subi différents types de traitements selon leur nature. Cela a nécessité le recours au logiciel Arcgis 10.3 pour les réalisations cartographiques. Aussi des tableaux et des graphiques ont-ils permis d'illustrer certains faits.

Il en ressort que 373 femmes, soit 0,09 % de la population féminine et 0,16 % de celle en âge de travailler exercent dans le domaine de la vente de poissons. Toutes affirment avoir des revenus mensuels supérieurs au SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti) ivoirien (60 000 Francs CFA). Ces revenus leur permettent de subvenir à leurs besoins, de s'occuper de leurs enfants, d'aider leurs maris, d'investir dans l'immobilier et dans d'autres secteurs d'activité. Par ailleurs, ces femmes sont confrontées à des difficultés dans l'exercice de leur fonction. Il s'agit entre autres de la rareté du poisson par moment, des tracasseries routières, du problème de conservation et des difficultés d'accès aux marchandises pour celles qui s'approvisionnent en zones de production rurale.

MOTS-CLEFS: Bouaké, vente du poisson, autonomisation des femmes.

1 INTRODUCTION

Appelée Gbékékro jusqu'en 1900, la ville de Bouaké est située au centre de la Côte d'Ivoire comme l'indique la figure 1 suivante:

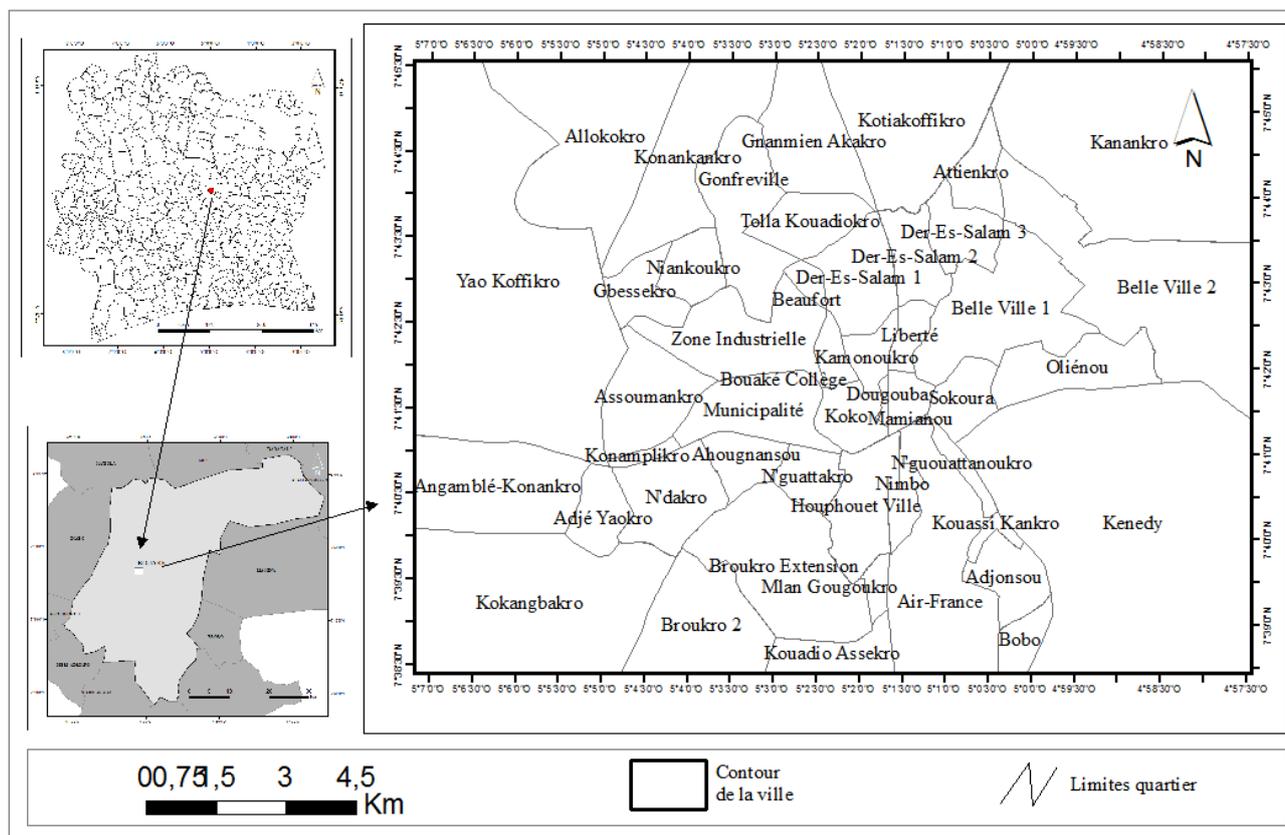


Fig. 1. Localisation de la ville de Bouaké

Source: Institut National de la Statistique, 2019
 Réalisation: DOSSO Yaya, 2021

Située à 7°69' de latitude nord et à 5°03' de longitude ouest, la ville de Bouaké couvre une superficie de 13 000 ha. Elle est limitée au nord par la ville de Katiola, au sud par celle de Djébonoua, à l'ouest par les villes de Béoumi et Sakassou, et à l'est par la ville de Brobo.

Dans le monde, 66% du travail effectué est assuré par les femmes, mais elles ne bénéficient que de 10% des revenus [1]. Premières victimes de la précarité économique dans le monde, les femmes sont les principales victimes de la pauvreté et les plus discriminées dans une société où les ressources économiques et financières sont essentiellement contrôlées par les hommes [2]. En Afrique, près de la moitié des femmes en âge de travailler n'exerce aucune activité dans l'économie formelle [3]. Elles subissent donc des inégalités et sont confrontées à des difficultés qui les empêchent d'accéder au travail décent et d'améliorer leur productivité. Face à cette injustice fondamentale que subissent les femmes, la réalisation de leur autonomisation effective devient indispensable. Ainsi, la thématique de l'autonomisation, surtout celle des femmes est aujourd'hui au centre de tous les débats concernant les questions du genre. Cette thématique retient l'attention de toutes les organisations internationales et des gouvernements qui l'intègrent désormais dans les grandes problématiques relatives au développement humain [4]. Ainsi, des stratégies sont mis en place à tous les niveaux pour les sortir de cette situation de vulnérabilité qui les contraint à vivre dans la pauvreté. ONU-Femmes, entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, organise le 08 Mars 1975, la première journée internationale de la femme. D'autres actions et conventions se sont succédées pour mieux s'approprier cette thématique. La 14^{ème} conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Beijing en Septembre 1995 en est un exemple édifiant. Il s'en est suivi d'autres grands moments de rencontres internationales axés sur l'adoption de résolutions exhortant les gouvernements à plus de responsabilités et d'engagements vers l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes pour un développement durable [5]. Des pays africains dont la Côte d'Ivoire, ont réitéré, en 2015, leur adhésion à l'égard de l'ensemble des objectifs de ce programme, en s'engageant à promouvoir l'égalité entre l'homme et la femme aux différents échelons de la vie sociale, économique et politique avec un accent sur l'autonomisation des femmes [6]. Depuis 1980, les actions menées en faveur de la femme ivoirienne sont multiples en Côte d'Ivoire. Des actes traduisant une volonté du gouvernement d'améliorer le statut de la femme dans le pays sont menés à travers la politique de scolarisation de la jeune fille, la réforme de la loi sur le mariage, le Plan National de Développement 2012-2015 et le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) [7].

Dans la ville de Bouaké, en plus des stratégies citées ci-dessus, les femmes s'engagent dans le commerce de ressources halieutiques pour leur autonomie financière. Selon le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (Direction de Bouaké) [8], en 2020, la ville

de Bouaké a importé 12 204 tonnes de poissons congelés. Aussi ladite ville (Bouaké) est-elle approvisionnée en poisson par les localités de Sassandra et d'Adiaké [9], d' Ayaou-sran [10] et le Mali. Ces ressources halieutiques qui envahissent les marchés urbains de Bouaké sont vendues en partie par des femmes [11]. Pourtant, la contribution de cette activité à l'autonomisation de ces femmes n'a pas encore fait l'objet d'une réflexion scientifique approfondie. Ce qui suscite l'interrogation suivante: Comment la vente de poissons contribue-t-elle à l'autonomisation des femmes dans la ville de Bouaké ?

Répondre à cette question, revient, d'abord à expliquer la vente de poissons dans la ville de Bouaké, ensuite, à montrer son rôle dans l'autonomisation des femmes de ladite ville au moyen de certains outils et méthodes.

2 OUTILS ET MÉTHODES

La méthodologie qui guide ce travail s'articule autour de quatre éléments essentiels. Ce sont, la fouille documentaire, l'observation, l'entretien et l'enquête par questionnaire.

Les centres d'intérêts des ouvrages lus tournent autour de trois axes. Ce sont, les conditions de vie de la femme dans le monde, leurs stratégies d'autonomisation et les difficultés qui en découlent. Concernant le premier axe, DRAMÉ A. souligne qu'en général, les femmes demeurent sous l'emprise d'une sécurité sociale délétère qui ne leur permet pas de vivre de façon autonome [7]. Cela est soutenue par le Service d'Assistance Canadienne aux Organismes (SACO) qui fait remarquer que de nombreuses femmes et filles vivent dans un monde dans lequel leurs droits économiques, leurs contributions et leurs priorités sont en grande partie ignorés [12]. Fort de cela, les organisations internationales et les gouvernements font de l'autonomisation de la femme, leur cheval de bataille en unissant leurs forces aux fins de permettre à celles-ci, une plus large participation à la vie économique et surtout à l'amélioration du bien-être. Ainsi, le processus de donner aux femmes les moyens de participer pleinement à la vie économique dans tous les domaines devient l'un des faits qui touche le monde entier, principalement les pays africains [13]. C'est dans cette optique que la plupart des pays Européens ont ratifié bon nombre de politiques, de cadres nationaux et internationaux relatifs à l'autonomisation des femmes. On assiste alors à la convention sur l'élimination de toutes sortes et formes de discrimination à l'égard des femmes en 1979 et le programme d'action de Beijing de 1995. Par ailleurs, la FAO préconise l'éducation et la formation comme des outils puissants de lutte contre la pauvreté en faveur de l'autonomisation des femmes [14]. Dans cette dynamique, la Côte d'Ivoire met en œuvre des stratégies dont le FAFCI, créé en 2012 dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence de l'après crise postélectorale, servant à aider les femmes à sortir des enclaves de la pauvreté [15]. Ce fond distribué sur l'ensemble du territoire ivoirien, vise également à leur permettre d'accéder à des ressources financières à des coûts réduits en vue de créer ou renforcer des activités génératrices de revenus. Toutefois, Des difficultés subsistent et peuvent constituer des obstacles non seulement pour la consolidation des acquis, mais aussi dans l'atteinte des objectifs visant à concevoir une parité homme-femme et assurer l'indépendance financière des femmes. La FAO atteste que les stratégies sexistant dans l'éducation et la formation commencent précocement et s'accroissent [14]. Quant à l'ONU-Femmes, les femmes actives sont désavantagées à plusieurs niveaux et elles sont souvent victimes de discrimination ou de harcèlement sur leur lieu de travail, gagnant ainsi moins que les hommes pour un travail de même valeur [16].

L'observation a permis d'inventorier les marchés, de les localiser au moyen d'une cartographie, de connaître les espèces qui s'y vendent et le nombre de femmes mobilisé par l'activité. L'entretien s'est déroulé avec les autorités municipales, ceux du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques et les responsables des vendeuses de poissons de chaque marché. Ces échanges ont permis d'avoir des informations sur les lieux d'approvisionnement, les productions importées et commercialisées et le nombre de femmes qui exerce l'activité de vente de poisson. L'enquête par questionnaire a permis d'avoir nombre d'informations sur les prix, les jour de vente, le revenu et son utilisation.

Selon les responsables du service technique de la mairie et du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (Direction de Bouaké), les statistiques portant sur les femmes impliquées dans la vente de poissons ne sont pas actualisées. Se faisant, une équipe de dix (10) personnes a été mise en place pour les recenser du 10 janvier au 8 février 2022. Il en ressort 373 vendeuses dont 6 grossistes et 367 détaillantes, réparties de façon inégale dans les marchés de la ville (voir tableau 1). Ainsi, pour l'enquête par questionnaire, toutes les grossistes (6) ont été enquêtées. Concernant les détaillantes (367), le nombre de répondants a été défini à partir de la formule suivante:

$$n = \frac{Z^2(PQ)N}{[e^2 (N-1) + Z^2 (PQ)]}$$

Source: Adil EL MARHOUM, 2019 [17]

n = taille de l'échantillon à déterminer;

N = taille de la population mère;

Z = coefficient de marge (déterminer à partir du seuil de confiance);

e = marge d'erreur;

P = une constante variante entre 0 et 1; c'est une probabilité d'occurrence d'un évènement. Étant donné qu'il n'existe pas de valeur de cette proportion, celle-ci a été fixé à 50 % (0,5);

Q=1-P

Or, P=0,50, donc Q=0,50,

À un niveau de confiance de 95 %, Z = 1,96 avec une marge d'erreurs e = 0,05%.

En remplaçant les constantes par leurs valeurs, la forme simplifiée de la formule donne:

$$n = \frac{0,9604N}{0,0025N + 0,9579}$$

L'application de cette formule a donné 188 détaillantes échantillonnées, réparties par marché à partir de la technique par quota. Il s'agit d'une règle de proportionnalité qui se résume à la formule suivante:

$$f = A \times B / N$$

f = la taille de l'échantillon par marché; A = la population de détaillantes par marché (exemple: 17 femmes pour le marché de N'gattakro); B = le total de détaillantes à enquêter (188) et N = la population totale de détaillantes (367). L'application de cette formule a permis d'avoir les échantillons suivants:

Tableau 1. Population des vendeuses de poissons par marché et taille de l'échantillon des détaillantes

| NO | Marchés | Populations des vendeuses de poissons par marché | | Taille de l'échantillon des détaillantes par marché |
|----|---|--|--------------|---|
| | | Grossistes | Détaillantes | |
| 1 | Marché du Banco | 0 | 12 | 6 |
| 2 | Marché de Broukro 1 | 0 | 11 | 6 |
| 3 | Marché de N'gattakro | 0 | 17 | 9 |
| 4 | Marché Gnamien Akakro | 0 | 10 | 5 |
| 5 | Marché de Gonfreville | 0 | 16 | 8 |
| 6 | Marché 1 de la Zone | 0 | 12 | 6 |
| 7 | Marché 2 de la Zone | 0 | 13 | 7 |
| 8 | Marché de Belle ville 1 | 0 | 13 | 7 |
| 9 | Marché de Belle ville 2 | 0 | 12 | 6 |
| 10 | Marché de Tolla Kouadiokro | 0 | 10 | 5 |
| 11 | Marché de 1 Dar-Es-Salam 1 | 0 | 16 | 8 |
| 12 | Marché de Dar-Es-Salam 2 | 0 | 15 | 7 |
| 13 | Marché de Beaufor | 0 | 11 | 6 |
| 14 | Marché de Liberté | 0 | 7 | 4 |
| 15 | Marché de Koko | 0 | 13 | 7 |
| 16 | Marché de Broukro Extention | 0 | 7 | 4 |
| 17 | Marché de Yao Koffikro | 0 | 8 | 4 |
| 19 | Marché 1 de Dougouba | 1 | 12 | 6 |
| 20 | Marché 2 de Dougouba | 1 | 18 | 9 |
| 21 | Marché 3 de Dougouba | 3 | 40 | 20 |
| 22 | Marché 4 de Dougouba | 1 | 16 | 8 |
| 23 | Marché 1 de Sokoura | 0 | 13 | 7 |
| 24 | Marché 2 de Sokoura | 0 | 10 | 5 |
| 25 | Marché de Mamianou | 0 | 7 | 4 |
| 26 | Marché 2 de Dar-Es-Salam 1 | 0 | 11 | 6 |
| 27 | Marché 3 de Dar-Es-Salam 1 | 0 | 12 | 6 |
| 28 | Marché de Poisson du stade | 0 | 10 | 5 |
| 29 | Marché de poisson de l'Habitat de la caisse | 0 | 15 | 7 |
| | Total | 6 | 367 | 188 |

Source: Dosso Yaya, 2021

En plus de ces populations échantillonnées, un GPS a été utilisé pour la prise de coordonnées géographiques des marchés qui abritent les vendeuses de poissons.

Certaines données ont fait l'objet d'un traitement cartographique et graphique pour leur donner un caractère beaucoup plus expressif. Ainsi, les logiciels EPI Info, SPSS et Excel ont servi à établir des tableaux. Aussi, le logiciel ArcGIS 10.3 a été utilisé pour réaliser des cartes. L'analyse et le commentaire des cartes, tableaux et photographies ont donné trois types de résultats.

3 RÉSULTATS

3.1 UNE DIVERSITE DE MARCHES APPROVISIONNEE PAR DES ZONES DE PRODUCTION NATIONALES ET INTERNATIONALES

Dans la ville de Bouaké, la vente de poissons par les femmes se fait sur 29 marchés répartis comme suit:

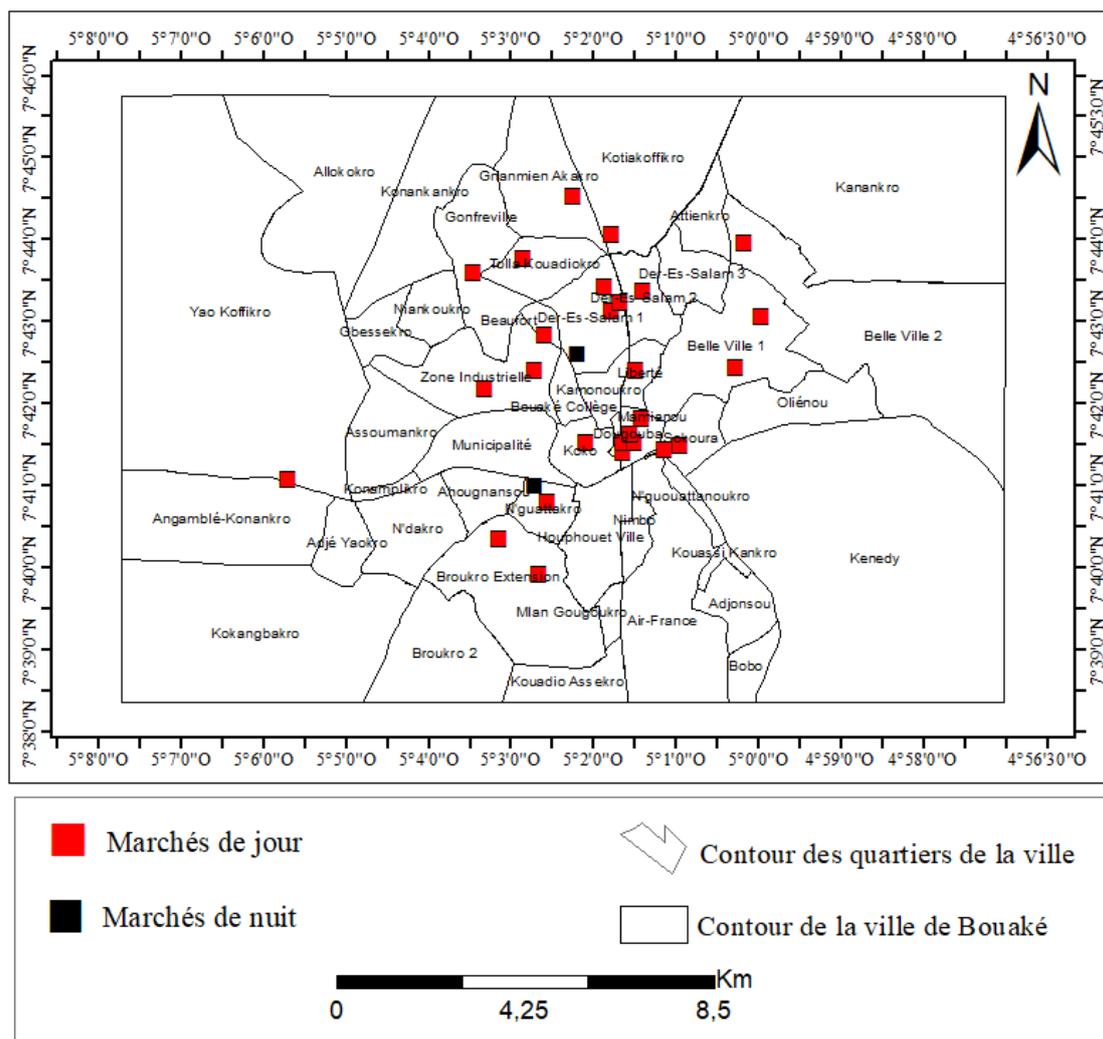


Fig. 2. Marchés enregistrant des vendeuses de poissons dans la ville de Bouaké

Source: Institut National de la Statistique, 2019
 Réalisation: DOSSO Yaya, 2022

Sur ces vingt-neuf (29) espaces de vente permanent de poissons, vingt-sept (27) sont des marchés de jour (7 heures à 18 heures) et deux (2) sont des marchés de nuit (16 heures à 22 heures).

Ces marchés sont approvisionnés par des zones de production nationales et internationales. La figure 3 suivante nous en donne un aperçu.

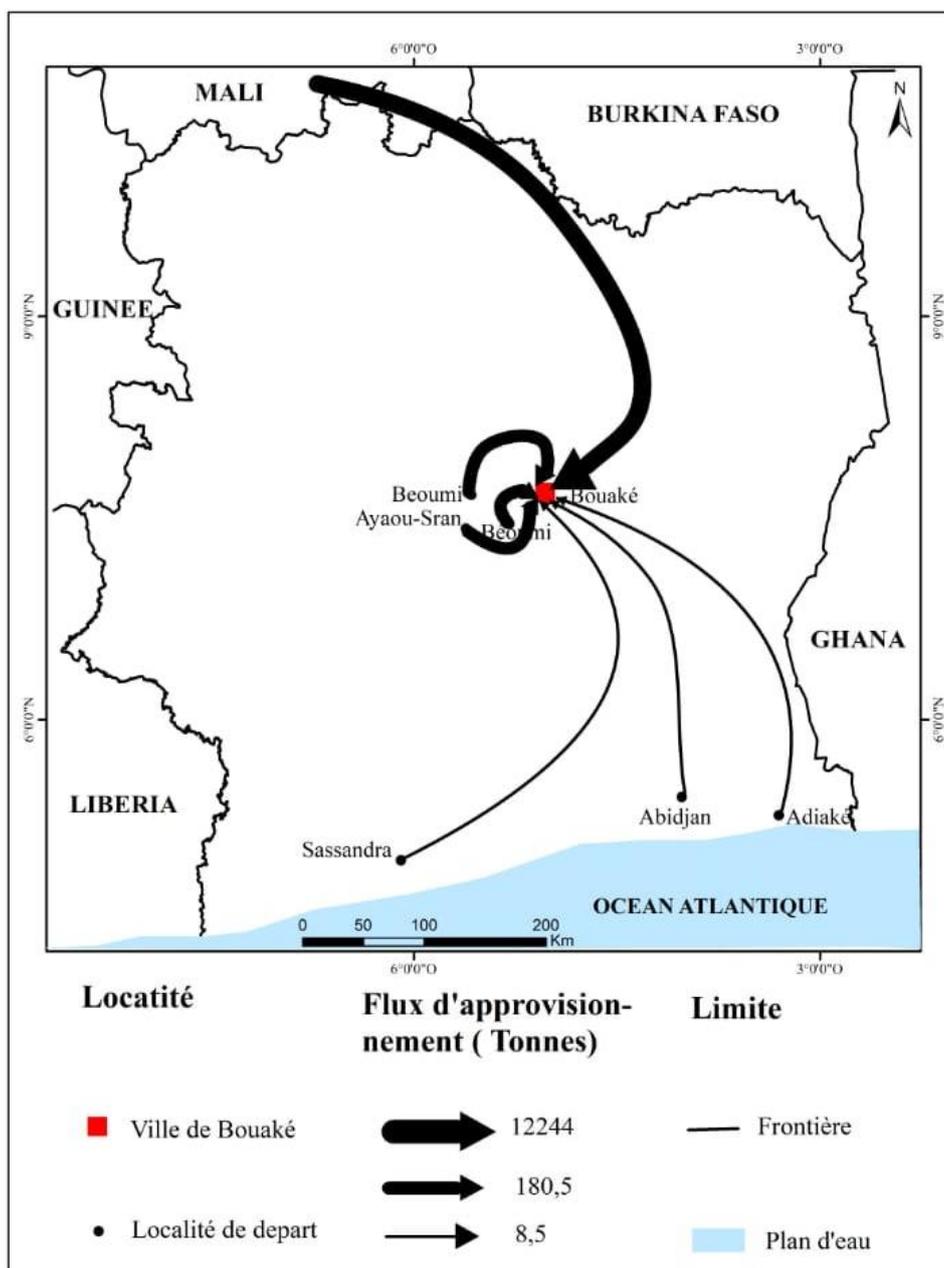


Fig. 3. Zones d'approvisionnement et flux des poisson vendus dans la ville de Bouaké

Source: Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Bouaké, 2022; Réalisation: DOSSO Yaya, 2022

En 2021, la ville de Bouaké a reçu 12 649,80 tonnes de poissons dont 12 204 d'Abidjan, 180,5 tonnes d'Ayaou-Sran, 100,1 tonnes de Béoumi, 90,30 tonnes de Sakassou, 20,40 tonnes du Mali, 10 tonnes de Sassandra et 8,50 tonnes d'Adiaké [18]. Selon ce même ministère, 62 % de la production commercialisée à Bouaké sont fumées avant d'être déversées sur les marchés de ladite ville [19]. Les prix diffèrent selon l'espèce, l'état du produit (fumé ou frais) et le mode de vente (en détail ou en gros), comme détaillé dans le tableau 2 suivant:

Tableau 2. Prix de vente de quelques espèces selon le mode de vente (en détail ou en gros), l'état (fumé ou frais) et le type de produit

| Nom commercial des poissons | Prix de vente en gros (F CFA) | | | Prix de vente en détail (F CFA) | | | |
|----------------------------------|-------------------------------|---------------|---------------|---------------------------------|------------------------|---|--|
| | Quantité en kg | Frais (F CFA) | Fumé (F CFA) | Quantité en kg | Frais (F CFA) | Fumé (F CFA) | |
| Aiguilles/Aiguillettes (Tombola) | 15 | 15000 | 20000 / 22000 | < à 2 | 1000 à 1500 | 1500 à 2000 | |
| | 30 | 27000 | 30000 / 33000 | 2 à 4 | 1800 à 3500 | 2300 à 4000 | |
| Eba (Aoubé) | 20 | 14000 | 18000 / 20000 | 0,14 à 0,2 0,3 à 0,5 | 100 à 150 200 à 350 | 250 à 350 | |
| Brama (mécanicien ou goudron) | 30 | 33000 | 36000 / 39000 | 1 | 1300 | 1800 | |
| Bobo (Sosso) | 20 | 25000 | 28000 / 31000 | 0,4 à 0,6 1 | 500 à 800 1250 | 1000 à 1700 | |
| Bonites (Maquerreau) | 20 | P | 17000 | 21000 | 2 | 1500 | 2000 |
| | | m | 18000 | 22000 | 3 | 2700 | 3200 |
| | | g | 19000 | 23000 | 4 | 3500 | 4000 |
| Belle dame | 10 | 15000 | 18000 | 1 | 1600 | 2000 | |
| Brochet | 10 | 27000 | 29000 | 0,5 | 1350 | 1800 | |
| | | | | 1 | 2700 | 3200 | |
| Carpe blanche | 10 à 20 | p | 15500 / 30000 | 17000 / 33000 | 0,6 | 600 à 1000 | 1000 à 1500 |
| | | m | 16000 / 31000 | 19000 / 33000 | 1 | 1500 à 2000 | 2000 à 2500 |
| | | g | 17000 / 32000 | 20000 / 35000 | 2 | 2200 à 3000 | 2700 à 3500 |
| Carpe grise (buro) | 20 | P | 21000 | 28000 | 0,3 1 2 | 400 à 500 1300 à 1600 1800 à 2500 | 1000 à 1500 2000 à 2300 2300 à 3000 |
| | | m | 23500 | 28000 | | | |
| | | g | 26000 | 29000 | | | |
| Chinchard (appolo) | 20 | P | 20000 | 22000 | 0,35 à 0,8 | 500 à 1000 | 1000 à 1500 |
| | | m | 21500 | 22000 | 1 à 2 | 1200 à 2200 | 1700 à 2700 |
| | | g | 24000 | 26000 | | | |
| Friture | 20 | 23000 | 25000 | 0,4 à 0,6 1 | 500 à 800 1200 | 1000 à 1300 1700 | |
| Hareng (sardine) | 20 | 16000 | 18500 | 0,08 à 0,10 0,11 à 0,18 | 50 à 100 150 à 200 | 100 à 200 200 à 400 | |
| Liche | 20 | 22000 | 24000 | 10 | 12000 | 1500 | |
| Mulet | 20 | 15000 | 17000 | 10 | 8000 | 9000 | |
| Machoir de chine | 10 | 11000 | 13000 | 1 | 1200 | 1700 | |
| Machoir de mer | 10 | 12000 | 14000 | 1 | 1300 | 1800 | |
| Ombre | 20 | 24000 | 26000 | 1 | 1300 | 1800 | |
| Pelon (lôgôlôgô) | 20 | 20000 | 22000 | 1 | 1100 | 1500 | |
| Sardinelle (mangne) | 20 | 17500 | 19000 | 1 | 1000 | 1500 | |

Source: DOSSO Yaya, 2021

NB: Kg = Kilogramme, F CFA = Franc CFA, P = petit, m = moyen, g = grand

La vente se fait en gros et en détail. Les espèces les moins chères sont la Sardinelle, le Hareng, le Eba, le Sosso, la Friture, l'Ombre, le Pelon, le Chinchard, le Machoir, les carpes, et l'Aiguille/Aiguillette. Cette activité à revenu généralement supérieur au SMIG ivoirien, mobilise une multitude de femmes.

3.2 UNE MULTITUDE DE FEMMES MOBILISÉE PAR UNE ACTIVITÉ À REVENU MENSUEL SUPÉRIEUR AU SMIG IVOIRIEN

Dans la ville de Bouaké, la vente de poissons mobilise 373 femmes, soit 0,09 % de la population féminine et 0,16 % de celle en âge de travailler (calcul à partir des données de l'INS, 2021). Elles sont au nombre de 06 grossistes et 367 détaillantes et leurs revenus mensuels dépassent le SMIG ivoirien (60 000 Francs CFA) comme le montre le tableau ci-dessous:

Tableau 3. Revenus et bénéfices mensuels moyens des acteurs mobilisés par la vente de poissons dans la ville de Bouaké en 2021

| Revenus \ Emplois | Vendeuse Grossistes | Vendeuses Détaillantes |
|--------------------------------|---------------------|------------------------|
| Revenu mensuel moyen (F CFA) | 350 000 à 415 000 | 210 000 à 320 000 |
| Bénéfice mensuel moyen (F CFA) | 150 000 à 215 000 | 90 000 à 120 000 |

Source: DOSSO Yaya, 2021

Les grossistes ont des revenus largement supérieurs au SMIG ivoirien parce qu'elles ont le monopole du marché et sont toutes impliquées dans d'autres activités, notamment, le commerce de vivriers, de pagnes, de vêtements et la restauration. Les témoignages de mesdames Camara et Koffi, toutes deux vendeuses-grossistes de poissons, confirment ce qui précède. La première déclare: « je suis madame Camara, vendeuse-grossiste de poissons et de vivriers (banane et igname). De plus, je suis propriétaire d'un magasin de pagne. Je livre le poisson à plus de 100 détaillantes. Les bénéfices des autres activités me permettent d'acheter le poisson en grande quantité. Ce qui me permet de réaliser des bénéfices mensuels de plus de 200 000 F CFA par mois dans la vente de poissons. ». La deuxième avoue: « je livre le poisson à plus de 66 détaillantes et je suis tenancière d'un maquis-restaurant. Les revenus générés par le maquis-restaurant me permettent d'accroître mon chiffre d'affaires et de réaliser des bénéfices mensuels de plus de 180 000 F CFA au niveau de la vente de poisson. ».

Concernant le statut matrimonial de ces acteurs, 4,91 % sont mariées légalement, 24,52 % le sont religieusement et coutumièrement, 46,32 % sont en concubinage et 24,25 % vivent chez leurs parents. Les revenus générés par la vente de poissons leur permettent de satisfaire des besoins individuels et familiaux, d'investir dans l'immobilier et dans d'autres secteurs d'activité. En effet, toutes les femmes (100 %) interrogées affirment que ces revenus leur permettent de s'entretenir (habillement, soins corporels, esthétique et autres assesseurs de beauté), d'aider leurs parents, de s'occuper des enfants et d'aider leurs conjoints pour celles qui sont en couple. 50 % soutiennent qu'elles investissent dans le vivrier pour maximiser leur profit, quand 1 % sont des tenancières de maquis-restaurant. En outre, 90 % assurent qu'elles mangent au moins deux fois par jour. Trois de ces femmes, notamment des grossistes, sont propriétaires d'habitations modernes, de magasin de vente de pagnes et de vêtements. Certains de leurs biens et activités créés grâce aux revenus générés par la vente de poissons se présentent comme suit:



Photo 1: Une maison en voie de finition appartenant à une vendeuse de poissons dans la ville de Bouaké



Photo 2: Un magasin de vente de vêtements appartenant à une vendeuse de poissons dans la ville de Bouaké

Planche photographique 1: Exemple de bien et d'activité créés grâce aux revenus générés par la vente de poissons

Cliché: DOSSO Y. (2022)

Ce magasin de vente de vêtements et cette maison en voie de finition sont du fait des revenus générés par la vente de poissons. Ils appartiennent respectivement à une détaillante et une grossiste. Aussi, grâce à cette activité, 25 de ces femmes se sont offertes des motos appelées communément moto-dame.

La vente de poissons dans la ville de Bouaké mobilise nombre de femmes et concours à leur autonomie financière à travers les revenus qu'elle génère. Cependant, elles sont confrontées à des difficultés dans l'exercice de leur fonction.

3.3 DES VENDEUSES CONFRONTÉES À DES DIFFICULTÉS

Certes la vente de poissons génère des revenus permettant aux femmes de satisfaire leurs besoins et de faire face à certaines réalités sociales, mais, l'activité est confrontée à des difficultés qui ne leur facilitent pas la tâche dans l'exercice de leur fonction. En effet, pendant la saison de pluies (de mars à juin), l'accès aux zones de production rurales (Béoumi, Sakassou, Ayaou-Sran) est très difficile à cause du mauvais état des routes. À cela, s'ajoutent les rackets et tracasseries routières. Au niveau des expositions et d'étalage, les produits sont souvent étalés par terre ou exposés sur des étales très rudimentaires (tables fabriquées au moyen des bois ronds de 5 cm de diamètre environ, recouverte de plastique) avec de l'eau qu'elles aspergent sur les produits. L'une des difficultés, c'est la rareté des poissons de la pêche locale pendant la période de Novembre à Janvier. Pendant cette période, toutes les femmes vendent le poisson congelé venant d'Abidjan. Par ailleurs, les prix diffèrent d'une vendeuse à l'autre et plus de 60 % des enquêtées sont analphabètes. Cet handicap explique leur réticence à ouvrir des comptes et à signer des contrats avec des agents économiques à capacité de financement (banques, microfinances, mésofinances,...) de peur d'être grugée. Pourtant, ces contrats pouvaient permettre à ces femmes de bénéficier de financement pour accroître leurs chiffres d'affaires.

4 DISCUSSION

Cette étude a exposé que la ville de Bouaké est approvisionnée en poissons par des zones de production nationales et internationales. Cette assertion est semblable à celle de O. NJIFONJOU [20] et du Ministère Nigérien de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification [21]. En effet, O. NJIFONJOU [20] affirme qu'en plus de sa production locale, le Cameroun est approvisionné en ressource halieutique par une diversité de pays que sont: la Mauritanie, le Sénégal, la Hollande, l'Argentine, l'Espagne et la Namibie. Quant au Ministère Nigérien de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification [21], la république du Niger est approvisionnée en ressource halieutique par sa production locale et celle de plusieurs pays dont le Mali, le Nigéria, le Sénégal, le Bénin et la Côte d'Ivoire.

Par ailleurs, le fumage est le principal mode de transformation des produits. Ce qui corrobore les résultats de DOSSO Y. qui maintient que le fumage constitue la principale forme de transformation du poisson à Adiaké et Sassandra [9]. Aussi, dans certains pays Africains comme le Sénégal, le Guedj ou le fumage reste le principal mode de conservation du poisson de la pêche locale [22]. Toutefois, ces résultats sont différents de ceux de M. AMADOU et al qui soutiennent que les produits de la pêche artisanale en Mauritanie sont surtout commercialisés en frais [23]. De plus, les prix varient selon divers facteurs comme le certifie M. AMADOU et al [23], KAKOU Y. S. C. [24], KOUMAN K. M. et KOUADIO N. K. F [25]. Pour M. AMADOU et al le prix de vente du poisson en Mauritanie varie en fonction de la position du marché par rapport à la plage [23]. Plus le marché est éloigné, plus le prix augmente par rapport au coût du transport. Les écarts de prix entre les lieux de débarquement et les centres de commercialisation sont le fait de la manipulation, de la transformation et de la distribution [24]. Parlant du commerce du poisson de la pêche de Grand-Bassam, KOUMAN K. M. et KOUADIO N. K. F. relève que parmi les divers facteurs qui participent à la formation des prix dans le circuit de distribution, on retient entre autres le fumage, le lieu, le client et l'espèce [25].

Aussi ressort-il de cette étude que la vente de poisson mobilise une multitude de femmes (373) dans la ville de Bouaké. Ces résultats confirment ceux de S. CAMARA [26], Évariste O. B. A. et al [27] et la Banque Africaine de Développement [28]. En effet, une multitude de femmes dont 200 mareyeuses sont impliquées dans le commerce du poisson dans la région du Cap [26]. Par ailleurs, les activités post-capture absorbent plusieurs catégories de femmes en amont et en aval, dont (61,06 %) pour les femmes grossistes, les femmes fumeuses (24,66 %), les femmes revendeuses (18,58 %) et les écailleuses (5,7 %) [27]. En dehors du commerce des ressources halieutiques, les femmes sont fortement impliquées dans d'autres secteurs d'activité. Cela est confirmé par la Banque Africaine de Développement qui soutient « qu'en Côte d'Ivoire, la production de cacao concentre une main d'œuvre à 68 % féminine. En Éthiopie, les femmes représentent 75 % de la main-d'œuvre dans la production de café. » [28]

En outre, leurs revenus mensuels dépassent le SMIG ivoirien, corroborant ainsi les affirmations de STELLA W. qui atteste qu'à Koko (Nigéria), les commerçantes de poissons gagnent jusqu'à 1 875 Nairas par jour, soit 4,40 dollars par jour (correspondant à 2813,8 Francs CFA par jour ou 84 414 Francs CFA par mois) [29]. Cependant, les revenus les plus bas se retrouvent dans la tresse des nattes et l'agriculture [29]. De plus, cette activité permet aux femmes de Bouaké de satisfaire des besoins individuels et familiaux, d'investir dans l'immobilier et dans d'autres secteurs d'activité. Cette déclaration est semblable à celle de S. CAMARA [26], de la FAO [30] et d'Évariste O. B. A [27]. Parlant des commerçantes de poissons de la région du Cap, S. CAMARA [26] affirme que 90 % sont propriétaires de maisons et certaines d'entre elles en ont 2, 3 ou 4. Il continue pour dire que 50 % des détaillantes ont acheté et construit leurs propres maisons ou ont construit des bâtiments chez leurs maris. En plus, parmi les formatrices, 22 (soit 11 %) possèdent des maisons qu'elles ont achetées avec les revenus tirés de leurs activités [26]. Au Bénin, les commerçantes de poissons, analphabètes pour la plupart, consacrent 50% du revenu à l'alimentation du ménage. Pour le reste du revenu, les femmes des Aguégus et une bonne partie des femmes d'Ayiguinnou privilégient les soins, la scolarisation des enfants et l'épargne [30].

5 CONCLUSION

Cette étude examine la participation de la vente de poissons à l'autonomisation des femmes de la ville de Bouaké. Il en ressort que ladite ville abrite une multitude de marchés approvisionnée en poissons par des zones de production nationales et internationales. Aussi, une diversité d'espèces s'y vend et le fumage est le principal mode de transformation des produits. En outre, l'activité mobilise 373 femmes dont 06 grossistes et 367 détaillantes. Leurs revenus mensuels, supérieurs au SMIG ivoirien, leur permettent de satisfaire des besoins individuels et familiaux, d'investir dans l'immobilier et dans d'autres secteurs d'activité. Certes l'activité concourt à leur autonomie financière, mais, ces femmes sont confrontées à des difficultés dans l'exercice de leur fonction. Il s'agit, entre autres, du difficile accès aux produits et à des zones de production pendant certaines périodes, à la récurrence des rackets, des tracasseries routières et à la prédominance d'analphabètes dans leur rang.

REFERENCES

- [1] Réseau Chauffage à Distance, 2011: L'Autonomisation économique des femmes, Organisation de coopération et de développement économiques (OECD), Paris, 37 p.
- [2] Organisation Internationale du Travail (OIT), 2021: Étudier et affronter les obstacles à la participation et à l'organisation des femmes autochtones, Genève, Suisse, 116 p.
- [3] Organisation Internationale du Travail (OIT), 2014: L'autonomisation des femmes: 90 ans d'action de l'OIT, Genève, Suisse, 12 p.
- [4] ONU-femme, 2016: L'autonomisation des femmes et son lien avec le développement durable, New York, États-Unis 14 p.
- [5] Thomas VELDKAMP, 2015: L'Afrique, les défis du développement: Comment favoriser l'autonomisation des femmes en Afrique ? 7 p.
- [6] Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, 2019: Rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la déclaration et du programme d'actions de Beijing vingt-cinq ans après son adoption (Beijing), Côte d'Ivoire, 85 p.
- [7] DRAMÉ Abibata, 2015: La situation des femmes en Côte d'Ivoire vingt ans après Beijing, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan) / Côte d'Ivoire, 25 p.
- [8] Ministère des Ressources Animales et Halieutiques /Direction de Bouaké, 2021: Rapport d'activités, Bouaké, 30 p.
- [9] DOSSO Yaya, 2019: Contribution du commerce du poisson à l'aménagement de l'espace dans les Sous-préfectures de Sassandra et d'Adiaké, Thèse de doctorat 3^e cycle, Université Félix Houphouët-Boigny, 325 p.
- [10] DOSSO Yaya, ASSUÉ Yao Jean-Aimé et KOUAKOU Amino Bethsaléelle, 2020: Activité de pêche et développement socio-économique dans la Sous-préfecture d'Ayaou-Sran (Côte d'Ivoire) in DALOGEO, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte d'Ivoire), pp 80-106.
- [11] Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Bouaké, 2018: Rapport d'activités, Bouaké, 25 p.
- [12] Service d'assistance Canadienne aux Organismes (SACO), 2016: L'autonomisation économique des femmes, SACO/CESO, Canada, 28 p.
- [13] CARE International: 2010, adaptation, genre et autonomisation des femmes, 1p.
- [14] FAO, 2010: Investir dans les compétences pour l'autonomisation socio-économique des femmes rurales, FAO, Rome/ Italie, 4 p.
- [15] ASSUÉ Yao Jean-Aimé, 2019: Effondrement de la politique d'emploi du gouvernement ivoirien et relais du secteur privé: le cas de la SUCAF CI in À H 3.
- [16] ONU-Femme, 2017: Évaluation du Portefeuille-Pays, Rapport final d'évaluation Version V5 Côte d'Ivoire 2014 – 2016, Côte d'Ivoire, 122 p.
- [17] Adil EL MARHOUM, 2019: Échantillonnage et estimation, UNIVERSITÉ MOHAMMED RABAT, Maroc, 101 p.
- [18] Ministère des Ressources Animales et Halieutiques /Direction de Bouaké, 2022: Rapport d'activités, Bouaké, 30 p.
- [19] Ministère des Ressources Animales et Halieutiques / Direction de Bouaké, 2019: Rapport d'activités, Bouaké, 25 p.
- [20] Oumarou NJIFONJOU, 2002: Évolution des importations du poisson suite à la dévaluation du francs CFA et son impact sur la production locale Camerounaise, (CRHOL-IRZV), Camérroun, 19 p.
- [21] Ministère Nigérien de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification, 2007: Stratégie de développement de la pêche et de l'aquaculture, Niger/PMEDE/FAO/DFID, 48 p.
- [22] FAO, 2008: Vue générales du secteur des pêches nationales: république du Sénégal, Dakar, FAO, 2008, 27 p.
- [23] Moussa AMADOU, N'GUER Alioune et THIAM Ismaila, 1995: Circuit de Distribution Commercialisation du Poisson dans le Sous-secteur de la Pêche Artisanale en Mauritanie, in Bull. Centr. Rech. Océanogr. Pêche. 27, Mauritanie, pp. 12-27.
- [24] KAKOU Yao Sylvain Charles, 2013: Pêche et développement socio-économique en lagune Ébrié: cas des Sous-préfectures de Grand-Bassam et de Bingerville (Côte d'Ivoire), thèse unique de doctorat de géographie; Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abidjan, 277 p.
- [25] KOUAMAN Koffi Mouroufié et KOUADIO Nanan Kouamé Félix, 2016: commerce des produits de la pêche locale à Grand-Bassam in Revue de Géographie de l'Université Ouaga I N°005, Oct. 2016, Vol.1, pp 56-76.
- [26] Seynabou CAMARA, 2018: Le rôle des femmes dans la commercialisation du poisson dans la région du cap, Cape Town / Afrique du Sud, 51 p.

- [27] ÉVARISTE Oyédélé Biaou Adeoti, IBOURÁÏMA Yabi, AFOUDA Marius Akpo, MAXIMENNE Amontcha and EULOGE Ogouwale, 2018: Africa Development / Afrique et Développement in CODESRIA Vol. 43, No. 2 (2018), pp. 173-189, 20 p.
- [28] Banque Africaine de Développement: 2015, Autonomiser les femmes africaines dans l'agriculture: la BAD dévoile son plan, Groupe de la Banque Africaine de Développement, 2 p.
- [29] STELLA Williams, 2018: Rôle économique des femmes dans les communautés de pêche: le cas de Koko, Nigeria, 5 p.
- [30] FAO, 1996: Rapport du groupe de travail sur la position centrale des femmes et les questions liées au genre dans les communautés de pêche, FAO, Bénin, 54 p.